

En quoi l'art favorise-t-il la liberté ?

Questions de méthode

On vous demande « en quoi », ce qui implique qu'on admet que l'art favorise la liberté. De quelle liberté s'agit-il. On peut distinguer : liberté intérieure, liberté extérieure (liberté/libertés) mais aussi liberté de l'artiste (liberté de créer, voir l'artiste est –il libre de sa création) mais aussi liberté sociale et politique, liberté des autres hommes, ce qui pose la question de la responsabilité de l'artiste.

J'ai choisi de traiter d'abord la question de la liberté de l'artiste (en quoi l'art favorise-t-il la liberté de l'artiste, et donc la liberté de l'art) puis j'élargis à la question des libertés, en quoi l'art peut-il contribuer à faire progresser les libertés, et la liberté. Enfin, je subvertis un peu le sujet pour montrer que pour que l'art favorise la liberté, il faut déjà un contexte qui le lui permet (sinon il étouffe et meurt). Donc, je montre la mutuelle implication des deux sphères, et des deux notions. Ma réponse étant que l'art peut ne rien favoriser du tout lorsqu'il n'y a pas de liberté du tout (en ce cas, il permet à un peuple à une langue de survivre, ce qui est déjà beaucoup), mais que dans des conditions normales, in contribue à un progressif avènement de la conscience, donc de la liberté

Je pose la question de l'art sacré, mais je ne m'y attarde pas. Je vous invite à y réfléchir. En quoi l'art religieux a-t-il favorisé la liberté ? Peut-on penser que seul un art profane a contribué à la liberté ?

Dissertation rédigée

L'art est souvent conçu, à tort parfois, comme une sphère où domine la liberté, au moins celle de l'artiste, comparable au Dieu créateur, ou à un démiurge. Mais c'est oublier que l'œuvre d'art s'inscrit souvent dans une tradition, dans un « genre » qui obéit à des codes, à des normes, à des canons. Art et liberté ne vont donc pas de soi dans la mesure où l'art connaît des contraintes matérielles et l'artiste des conditions de création incarnées – il est soumis à des lois économiques, sociales, il produit dans un contexte historique donné. On le sait par ailleurs, l'art appartient à la sphère de l'esthétique et la liberté à celle de l'éthique, dont le mutuel entremêlement requiert une approche spécifique. Et cependant art et liberté ont des liens dont la nature demande à être analysés voire élucidés. De quelle liberté parle-t-on : de l'impériale et souveraine liberté de l'artiste au sommet de son art, des modestes libertés individuelles ou de la liberté intérieure, qui pose la question de l'agir humain, c'est-à-dire celle du bien et du mal.

C'est ce à quoi nous allons nous attacher en abordant d'abord la question de l'apport de l'artiste dans le domaine de la vision esthétique, puis dans le domaine des libertés pratiques, enfin en quoi l'apport de l'artiste est-il si spécifique, et la place de l'art contemporain.

L'art et l'artiste ont aujourd'hui un statut spécial dans nos sociétés. Ils font partie des rares métiers qui ont encore une dimension vocationnelle, et qui sont perçus comme nouant des liens spécifiques avec l'économique et le social. L'artiste est parfois perçu comme le dernier homme libre. Et de fait, cela n'est pas absolument faux. Platon, le Platon de la République chassait les poètes de la cité parce qu'ils représentaient un danger, danger pour elle, danger pour les hommes. Parce qu'imitateurs d'une réalité qui n'est pas véritable, - seul le monde intelligible est le monde véritable pour Platon - ils sont des menteurs. Par ailleurs, l'art a longtemps été un art dit sacré, un art religieux. Art de tradition également.

Il est vrai que les sociétés totalitaires commencent – ou finissent- par museler les poètes et les penseurs. L'art et la pensée semblent les ennemis de la dictature ou de la tyrannie. L'histoire récente en particulier, celle du communisme et celle du nazisme, le rappelle, et d'une manière sanglante. Sans d'ailleurs aller jusqu'à ces exemples extrêmes, l'art semble ne pas aimer les contraintes, du moins dans son développement récent. Il rompt le plus souvent avec les codes, subvertit les codes, brise avec les genres voire avec les lois, à commencer par les lois esthétiques celle de l'imitation, invente, déjoue la censure – comme les auteurs du XVII^e siècle, joue, s'amuse –comme Picasso ou Cocteau-. Si esclave qu'il puisse être parfois d'une tradition, il cherche le plus souvent des ressources nouvelles,

des expériences et parfois il les trouve. Claudel, Jammes, Max Jacob n'ouvre pas une voie nouvelle. Pas même Victor Hugo, que d'aucuns comme Aragon considère comme le plus grand écrivain français. Baudelaire, si, qui redonne à la beauté son statut de transcendantal. Mais sa contribution est principalement esthétique. Tout comme Flaubert. L'engagement du mage de Jersey est plus fécond dans le domaine social et politique. L'art, on le voit ne favorise guère la liberté « en soi ». L'art favorise donc en général – du moins aujourd'hui - la liberté créatrice, et la réclame même, parfois avec une exigence déplacée, mais cette liberté concerne principalement l'artiste, et non les autres hommes.

Dans la mesure où l'artiste est au service de la beauté, il n'a donc que peu à voir avec la liberté. Pourtant, il semble qu'aucune société n'a vu l'artiste strictement enfermé dans sa tour d'ivoire. Sauf quelques personnalités névrotiques marquantes comme Proust, dans la majorité des cas, la responsabilité de l'artiste est apparue aux hommes pris dans les tourmentes de l'histoire. Le plus souvent, l'artiste critique, avec férocité parfois, dénonce, défend et plaide. La littérature a bien évidemment un rôle privilégié dans ce type d'intervention. Ce n'est pas seulement les libertés créatrices qu'il défend mais aussi les libertés tout cours, du moins, dans notre histoire occidentale, qui peut s'interpréter comme un progressif affranchissement d'un univers religieux vers une civilisation profane, ce qu'on a nommé, la sécularisation. Dans cette perspective, l'art a favorisé non pas la liberté en soi, mais les libertés des citoyens et la défense de valeurs comme l'égalité. Qu'on songe à Montesquieu, à Montaigne, à Schœlcher, à Victor Hugo, à Césaire ou à Senghor, en un mot, aux écrivains qui se sont engagés dans les causes comme la lutte contre l'esclavage, la peine de mort, ou la défense de leurs frères de peau. La contribution de l'art, et en particulier de la littérature n'est plus à démontrer.

Mais il est aussi des exemples dans l'histoire où l'art et la politique ont vécu dans un mutuel dialogue, sinon harmonie. Dans les périodes de paix civile, le rôle de l'art dans le progressif affranchissement humain diffère des tâches qu'il doit assumer en période noire. De soi, l'art n'a pas vocation à libérer les hommes. Ou du moins, on peut se poser la question. Hegel envisageait l'art comme une des trois hypostases de la raison dans l'histoire, précédant l'Etat et Dieu, ce qui est une sorte de divinisation. On peut se demander si une esthétique hégélienne strictement appliquée contribuerait à la croissance de la liberté dans le monde. Or, les artistes ont le plus souvent contribué à l'essor de civilisations ou de cultures porteuses de civilisations, donc de liberté. Il est donc clair que l'apport de l'art à la liberté des sociétés dépend de la puissance civilisatrice de ces sociétés. On peut alors se demander si la condition pour que l'art se développe n'est pas dans l'existence de conditions de liberté favorable à son développement. La poésie, avant d'être un art de salon, était l'âme d'un peuple. Elle maintenait la langue, assurait la survie d'une culture – comme celle de l'ancienne Bohême-, art du peuple, elle le maintenait en vie. Si dans ces périodes, l'art ne favorisait pas la liberté, du moins permettait-il la survie en attendant que la liberté souffle à nouveau.

La liberté est-elle alors la condition pour que l'art se développe ? En ce cas, les deux notions se trouveraient dans un rapport de mutuelle réciprocité. Et dans les sociétés où la liberté n'est plus à conquérir, où les libertés individuelles fleurissent assez pour ne plus imposer une lutte sanglante, qu'en est-il ? L'art contemporain qui se prétend l'ultime conquête de l'artiste, libre de toutes contraintes, y compris morales, favorise-t-il encore une liberté humaine entendue le plus souvent comme affranchissement de toutes contraintes ? Et ne peut-on imaginer qu'il faut à l'art un minimum de contraintes sociales et économiques pour s'éprouver lui-même, voire éprouver l'artiste. C'est en effet dans le domaine de la liberté intérieure que l'art aujourd'hui projette son questionnement. L'inconscient freudien a dominé dans l'entre-deux-guerres. Et l'art conçu comme le fruit d'une sublimation ne pouvait guère être un facteur de liberté. La conception freudienne n'hypothèque – elle pas tout apport de l'art à des actes humains gouvernés par un inconscient auquel nous n'avons qu'un accès limité ? Freud au demeurant ne rendait pas compte du génie, qui échappe aux normes, et donc peut-être seul véritablement libre.

La problématique du génie – et ses relations avec la folie- complique encore la question. On ne saurait dénier l'apport particulier de ces géants artistiques, - comme Léonard de Vinci - qui fascinent encore aujourd'hui. Ont-ils contribué à la liberté ? A la connaissance, sans aucun doute, et par conséquent à un affranchissement. Les philosophes ont tenté de rendre compte du génie : Kant en particulier. Les

hommes de la Renaissance ont vécu dans une époque et un contexte en violente opposition avec ce qui les précédait. Suffisamment contrasté pour que l'histoire marque cette différence en termes de périodes de l'histoire. Ils ont davantage bénéficié d'un climat de liberté, en particulier favorable à l'art, qu'ils n'ont contribué à une libération. De même aujourd'hui, l'art occidental bénéficie d'une période d'exceptionnel libéralisme, considéré parfois comme excessif, y compris des mœurs. Sans doute avons nous progressé dans la connaissance de l'homme, mais on peut se demander quel est l'apport et la contribution de l'art qu'on appelle contemporain à l'aune de l'histoire de la liberté. Lorsque plus aucune liberté fondamentale n'est à conquérir, que peut-il rester à l'art ?

Que l'art – qui est un faire – favorise la liberté, qui relève de l'agir, cela est vrai, dans certains contextes. L'Antiquité ne conférait pas à l'artiste cette responsabilité particulière. L'art, comme toutes les sphères humaines prend progressivement conscience des tâches qui lui incombent et qui peuvent varier, d'une société à l'autre, d'un artiste à l'autre parfois. Mais à partir d'un certain degré de conscience sociale, et dans les périodes troublées, ce qui incombe à l'art dans son rapport à la liberté semble particulièrement urgent, suffisamment pour que le paradigme de la beauté ne soit plus premier et que la question de la justice et de la vérité prenne la première place.